

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT
ET D'ADDUCTION D'EAU POTABLE DU BOCAGE**

Lorrez le Bocage – Chevry en Sereine – Villemaréchal – Vaux sur Lunain – Blennes – Diant - Villebéon - Paley

23 rue de la tour – 77710 LORREZ LE BOCAGE – Tél 01.64.31.48.13 -

interco.lorrez@wanadoo.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Date de la convocation : 15/06/23

Membres en exercice : 16 - Membres présents : 9 - Membres votants : 9 & 1 pouvoir

L'an deux mil vingt-trois, le vendredi 23 juin à 9h30, les délégués du syndicat intercommunal d'assainissement et d'adduction d'eau potable du bocage, légalement convoqués, se sont réunis en la salle des fêtes de Villemaréchal sous la présidence de M. Didier FOURDRAIN, Président du SIAAEP DU BOCAGE.

Etaient présents :

CCPM - CHEVRY EN SEREINE :	M. Didier FOURDRAIN (pouvoir de Mme Isoline GARREAU)
CCPM - BLENNES	M. Jean-François ROBERT
LORREZ LE BOCAGE-PREAUX :	M. Claudy GALLOIS – M. Michel DENISOT
VILLEMARECHAL :	M. Jean-Pierre GASCUEL – M. Laurence KLEIN
VILLEBEON :	M. Didier MARCOIN
PALEY :	M. Michel COCHIN
CCPM :	M. Daniel VILLETTE

Etaient absents excusés :

CCPM - BLENNES	M. Laurent YONNET
CCPM - DIANT :	Mme Isocline GARREAU (Pouvoir à M. FOURDRAIN)

Etaient absents :

CCPM - CHEVRY EN SEREINE :	M. Claude D'ESTAMPES
VAUX SUR LUNAIN :	M. Michel GRAO & M. Arnaud GRONFIER
VILLEBEON :	M. Francie PLE
PALEY	M. Daniel GILLON

Assistaient également :

Mrs Gary BEUGNET et Fabrice VEILLARD de la SAUR

OBJET : Décision modificative n°1-ajustement des comptes

Vu le budget primitif 2022 du SIAAEP du bocage ;

Vu les opérations en cours nécessitant de rééquilibrer les comptes ;

Des travaux de remplacement des surpresseurs au lieu-dit « La Croix Blanche » à Paley ont dû être réalisés. Leur coût se monte à près de 40 000€.

Cette opération a été comptabilisée à l'article 2156.

Pour ce faire, les mouvements de crédits suivants sont nécessaires pour ouvrir des crédits au compte 2156 :

Compte 2156 : + 50 000€

Compte 2315 : - 50 000€

Enfin, pour des raisons d'ajustements comptables, les crédits ouverts en dépense d'investissement aux comptes 131 et 2762-041 ainsi que le compte 2315-041 en recette d'investissement doivent être abondés.

Pour ce faire, il est proposé les mouvements de crédits suivants

Envoyé en préfecture le 27/06/2023

Reçu en préfecture le 27/06/2023

Publié le

Berger
Levrault

ID : 077-200094209-20230623-DM18602023-DE

Compte 131 : + 50 000€

Compte 2315 : - 50 000€

Compte 2762-041 : + 100 000€

Compte 2315 : - 100 000€

Compte 131 : - 100 000€

Compte 2315-041 : + 100 000€

Pour extrait conforme

Acte rendu exécutoire
Après affichage et dépôt en sous-préfecture le
fait à Lorrez le Bocage, le
le Président

Le Président



M. Didier FOURDRAIN